

DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE SANTÉ



**INFORMEZ-VOUS SUR VOS DROITS
ET VOS REPRÉSENTANTS.**

**France
Assos
Santé** 

La voix des usagers

Auvergne Rhône-Alpes

Défendre vos droits

Vous représenter

Agir sur les lois

Le rébus

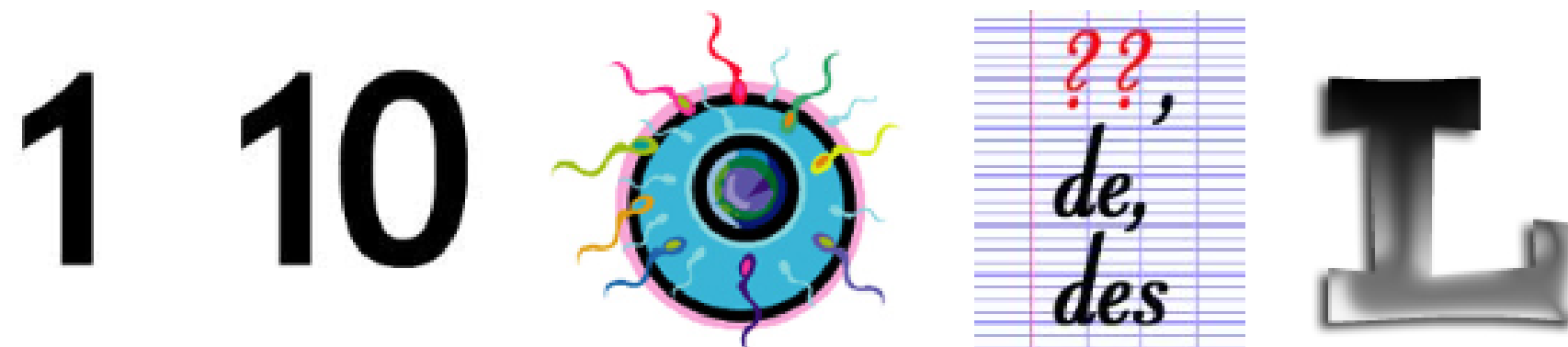
La loi du 4 mars 2022, aussi appelée la



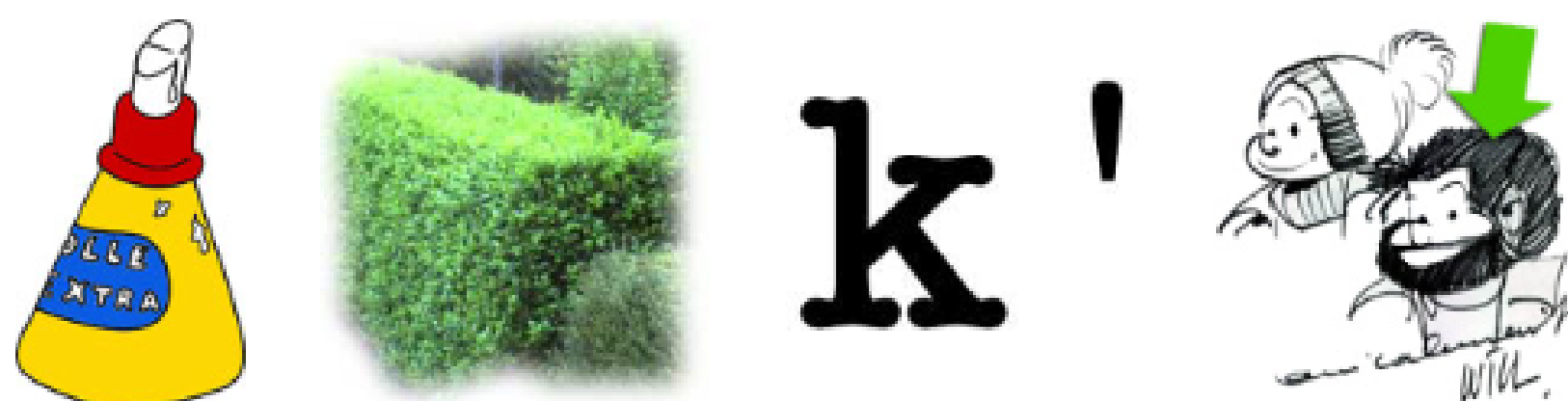
pose les fondements des



qu'ils soient



ou



Les mots mêlés

C	E	R	T	I	F	I	C	A	T	I	O	N	Z	O
C	O	N	F	I	D	E	N	T	I	A	L	I	T	E
A	P	U	U	H	A	U	M	C	K	L	P	R	S	C
X	E	N	I	E	D	R	P	H	O	G	I	E	A	C
N	J	O	I	T	I	I	O	O	E	D	D	P	N	M
Q	H	Q	M	A	I	Y	N	I	M	U	E	R	T	A
F	O	F	R	T	C	X	L	X	L	W	M	E	E	K
Y	I	Q	K	K	G	B	F	V	H	S	O	S	R	E
P	T	U	D	R	O	I	T	S	E	M	C	E	V	P
F	P	A	I	N	T	I	M	I	T	E	R	N	F	T
T	E	L	E	M	D	S	U	U	Y	U	A	T	D	A
S	O	I	N	S	R	U	X	I	N	T	T	A	X	V
U	A	T	A	C	C	E	S	O	I	Z	I	N	P	N
I	F	E	U	S	A	G	E	R	S	U	E	T	C	X

Les mots à trouver :

- Confidentialité
- Représentant
- Usagers
- Certification
- Santé
- Charte
- Accès
- Droits
- Démocratie
- Qualité

Le texte à trous

Des mots ont été enlevés du texte ci-dessous, saurez-vous les replacer ?

Les mots enlevés :

- Activités
- Professionnels
- Respect
- Sécurité
- Plaintes
- Griefs
- Usagers x3
- Droits
- Indésirables
- Politique
- Commission x4
- Projet
- Réclamations
- Qualité x2
- Responsables
- Etablissement

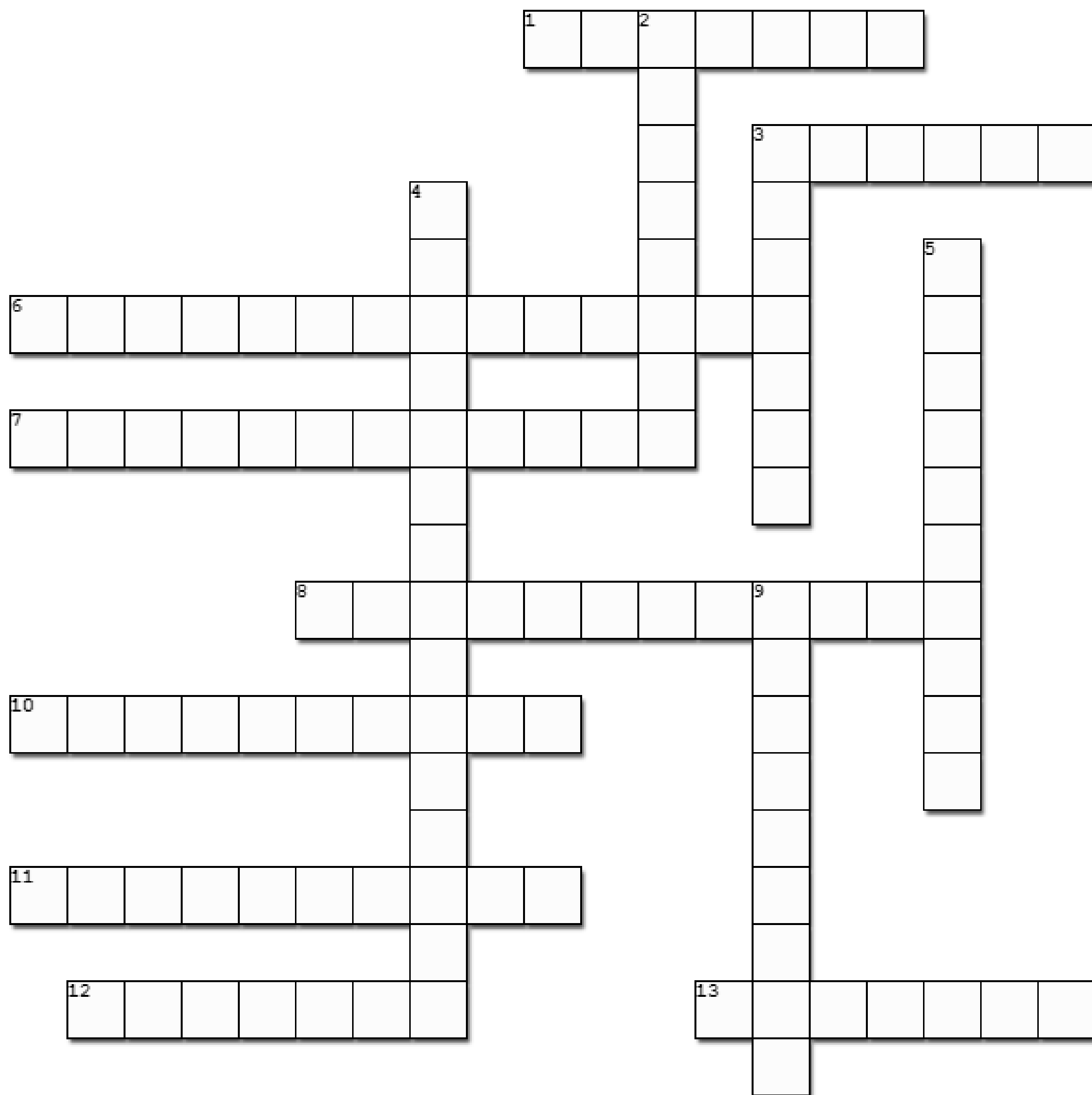
Le texte à compléter :

Le principal objectif de la _____ des usagers reste de créer un espace de dialogue et de débat entre les _____ et les _____ pour améliorer le fonctionnement et l'organisation de l'établissement. Depuis 2016, la _____ des _____ assure le suivi des événements _____ graves, est associée à l'organisation des parcours de soins, peut s'autosaisir de tout sujet lié à la _____ et la _____ des soins, et mettre en place un _____ des usagers. Elle est en situation de porter un regard sur l'ensemble des _____ de l'établissement, notamment celles des services.

Dans chaque _____ de santé, la _____ des usagers a pour mission de veiller au _____ des _____ des _____ et de contribuer à l'amélioration de la _____ de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge. Cette _____ facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs _____ auprès des _____ de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes.

Elle est consultée sur la _____ menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil et la prise en charge, elle fait des propositions en ce domaine et elle est informée de l'ensemble des _____ ou _____ formées par les usagers de l'établissement ainsi que des suites qui leur sont données.

Les mots croisés



Horizontal :

1. Lors d'une prise en charge dans un établissement de santé, les professionnels ont l'obligation de mettre en œuvre les droits des patients, comme le droit au de la vie privée
3. (de la santé) : ensemble des règles juridiques qui s'appliquent à l'organisation et au fonctionnement des activités exercées dans l'intérêt de la santé des personnes.
6. Tout usager peut demander de l'aide dans le cadre d'une difficulté au sein d'un établissement de santé. Cette personne pourra être son porte-parole, on appelle cela le droit à la
7. Dans le cadre de ce droit, l'état est censé garantir la même possibilité pour tous les citoyens de recevoir des soins (financièrement, géographiquement mais aussi au regard des conditions physiques de la personne...). On parle d'.....
8. Lors de chaque acte réalisé par un professionnel de santé, le patient doit donner son accord explicite. Cet accord s'appelle le
10. A la fin d'un séjour dans un établissement, un patient a le droit de donner un avis positif ou négatif sur son séjour, notamment par le biais du questionnaire national E-Satis. C'est son droit d'.....
11. Il en existe plusieurs au sein des établissements. Celle qui étudie les plaintes et réclamations se réunit 4 fois par an et se compose de représentants des usagers et de professionnels de l'établissement
12. Niveau de valeur fourni par toute ressource de soins de santé, tel que déterminé par certaines mesures (comme la certification). On parle de des soins
13. A l'hôpital, ce n'est pas normal d'avoir mal. On parle de lutte contre la

Vertical :

2. Réduction de tout risque de préjudice évitable subi par le patient
3. Lors d'une toilette ou d'un soin, la porte du patient doit être fermée. On appelle cela le droit au respect de sa On utilise également ce terme dans le cadre de la fin de vie.
4. Tout professionnel de santé est soumis à un secret professionnel très particulier, qui est le secret médical. On peut également parler de.....
5. Toute action qui sert à empêcher l'apparition de symptômes ou de maladies graves. Les vaccins entrent dans cette catégorie
9. Echange proposé par l'établissement lors d'une réclamation d'un patient. Cet échange permet de mieux comprendre la situation et les éventuels préjudices subis par le patient.

Le quizz

1. Un patient hospitalisé ne peut pas refuser un acte médical.

Vrai Faux

2. La douleur doit être...

- Anticipée
- Ignorée, c'est normal d'avoir mal
- Soulagée

3. Le patient a désigné par écrit une personne de confiance. Son rôle est de :

- Garder les objets de valeur du patient
- L'assister dans ses démarches et décisions médicales
- Garder ses secrets

4. Le conjoint d'une patiente demande de ses nouvelles :

- Les informations peuvent être données au conjoint
- Avec accord de la patiente ou si le conjoint a été désigné personne de confiance, les informations seront transmises

5. Les représentants des usagers ne sont présents qu'à l'hôpital.

Vrai Faux

6. Quelle est la principale mission du représentant des usagers ?

- Promouvoir et défendre les droits des usagers
- Promouvoir les services de l'établissement où il siège
- Organiser des moments de loisir et de détente

7. C'est normal de tomber malade en allant à l'hôpital.

Vrai Faux

8. En cas d'accident médical, le patient peut

- Contacter les représentants des usagers
- Rédiger une plainte auprès de la direction de l'établissement.
- Saisir la justice (Commission de conciliation et d'indemnisation ou tribunal)

9. Le patient a le libre choix de son praticien

Vrai Faux

Les réponses

Le rébus

"La Loi du 4 mars 2002, aussi appelée la **Loi Kouchner** pose les fondements des **droits des malades** qu'ils soient **individuels** ou **collectifs**."

Les mots mêlés



Les réponses

Le texte à trous

Le principal objectif de la **Commission** des usagers reste de créer un espace de dialogue et de débat entre les **professionnels** et les **usagers** pour améliorer le fonctionnement et l'organisation de l'établissement. Depuis 2016, la **Commission** des **usagers** assure le suivi des événements **indésirables** graves, est associée à l'organisation des parcours de soins, peut s'autosaisir de tout sujet lié à la **qualité** et la **sécurité** des soins, et mettre en place un **projet** des usagers. Elle est en situation de porter un regard sur l'ensemble des **activités** de l'établissement, notamment celles des services.

Dans chaque **établissement** de santé, la **Commission** des usagers a pour mission de veiller au **respect** des **droits** des **usagers** et de contribuer à l'amélioration de la **qualité** de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge. Cette **commission** facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs **griefs** auprès des **responsables** de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes.

Elle est consultée sur la **politique** menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil et la prise en charge, elle fait des propositions en ce domaine et elle est informée de l'ensemble des **plaintes** ou **réclamations** formées par les usagers de l'établissement ainsi que des suites qui leur sont données.

Les mots croisés

Horizontal :

1. Respect
3. Droits
6. Représentation
7. Accessibilité
8. Consentement
10. Expression
11. Commission
12. Qualité
13. Douleur

Vertical :

2. Prévention
3. Dignité
4. Confidentialité
5. Prévention
9. Médiation

Les réponses

Le quizz

1. Faux
2. Anticipée et soulagée
3. L'assister dans ses démarches et décisions médicales
4. Avec accord de la patiente ou si le conjoint a été désigné personne de confiance, les informations seront transmises
5. Faux
6. Promouvoir et défendre les droits des usagers
7. Faux
8. Toutes les réponses sont justes.
9. Vrai